

223C0368  
FR0014007XT1-FS0158

1<sup>er</sup> mars 2023

**Déclaration de franchissements de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ARCHOS**  
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> mars 2023, la société Yorkville Advisors Global LP<sup>1</sup> (1012 Springfield Avenue, Mountainside NJ 07092, Etats-Unis), agissant pour le compte de YA II PN Ltd, a déclaré avoir franchi :

- en baisse le 23 février 2023, par suite d'une cession d'actions ARCHOS sur le marché, les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ARCHOS<sup>2</sup> et détenir, à cette date, 1 800 actions ARCHOS représentant autant de droits de vote, soit 0,01% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup> ; et
- en hausse le 27 février 2023, par suite de la conversion d'obligations convertibles en actions (OCA), les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ARCHOS et détenir, à cette date, 2 584 300 actions ARCHOS représentant autant de droits de vote, soit 7,10% du capital et des droits de vote de cette société<sup>4</sup>.

Le déclarant a précisé détenir, au 28 février 2023, 3 853 601 actions ARCHOS représentant autant de droits de vote, soit 9,44% du capital et des droits de vote de cette société<sup>5</sup>.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir 10 obligations convertibles en actions (OCA Tranche 4), convertibles jusqu'au 15 mars 2023, dont les conditions de conversion sont précisées dans les communiqués diffusés par ARCHOS<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> « *Investment manager and authorized agent* » agissant pour le compte de la « *limited company* » de droit des Îles Caïmans YA II PN Ltd. avec le pouvoir d'exercer les droits de vote attachés aux actions déclarées et de prendre des décisions d'investissement.

<sup>2</sup> Société transférée sur Euronext Growth Paris le 11 décembre 2020.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 31 711 068 actions représentant 31 711 416 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général (source déclarant et table de suivi des actions de la société ARCHOS diffusée par cette dernière).

<sup>4</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 36 398 568 actions représentant 36 398 916 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général (source déclarant et table de suivi des actions de la société ARCHOS diffusée par cette dernière).

<sup>5</sup> Sur la base d'un capital composé de 40 819 022 actions représentant 40 819 370 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général (source déclarant et table de suivi des actions de la société ARCHOS diffusée par cette dernière).

<sup>6</sup> Cf. notamment communiqué de la société ARCHOS du 17 mars 2021.